

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

H2pro Longueuil (9351-4909 Québec Inc.)
 Mégan Simard
 4628 Bd Kimber
 St-Hubert, Québec
 J3Y 7N1
Tél.: (514) 503-9682

Certificat : **4576021**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2025-12-30
 Projet client : Analyse d'eau récréative
 Bon de commande : Non fourni
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon Environex : 9264726

Identification client :	NA	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Eau récréative	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Felix Crete	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2025-12-29	Résultat pH :	NA
Date de réception:	2025-12-29	Température à la réception (°C) :	25.9
Lieu du prélèvement :	Jardins du Golf		
Info. supplémentaires :	ph4		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max
Dénombrement d'Escherichia coli	Oui	ILME-040 EC			2025-12-29		LG
Escherichia coli			1	UFC/100mL			0
Turbidité	Oui	PC-EN-CHI-PON019			2025-12-29		LG
Résultat			0.3	UTN			1.0

Commentaires de l'échantillon :

Appréciation : L'eau est NON-CONFORME en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels du Québec (L.R.Q.c.Q-2). Des mesures correctives doivent être apportées. S'il y a lieu, un second échantillon doit être prélevé afin d'y vérifier de nouveau la présence du/des micro-organisme(s) détecté(s).

Commentaires du certificat : C.C :
 Félix Crête : fcrete@piscineh2pro.com

Approuvé par : Camille Gendron
 Camille Gendron, Chimiste à l'entraînement
 Site de Longueuil, Permis OCQ 2425-087

Approuvé par: Martha Cecilia Rodriguez-Ramirez
 Martha Cecilia Rodriguez-Ramirez,
 Analyste Microbiologie, Site Longueuil



Avertissement Hors critères

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.